

# AFOC

## Représentation et défense des droits des locataires

### Les élus AFOC s'engagent !

L'heure est aux élections. Soutenez les candidats présentés par l'AFOC. Ils porteront vos revendications dans le cadre de la concertation locative, et au Conseil de Surveillance de votre bailleur LOGIS FAMILIAL VAROIS

Mr	AFAIFIA	Ali	Camp Robert	FREJUS
Mme	PEIS	Patricia	La Palmeraie	HYERES
Mr	COUPEZ	Jérôme	Pierre Ferrié	DRAGUIGAN
Mme	ROSFELDER	Marie-Christine	Ilôt de la gare	SOLLIES-PONT
Mr	DUVENT	Yves	Le Pré de Pâques	BRIGNOLES
Mme	MEDJOUB	Amaria	Clos des Barrettes	TOULON

Locataires comme vous, soutenus par nous, élus par vous  
Votez et faites voter la liste AFOC

Ces locataires engagés connaissent vos problèmes, car ils les vivent au quotidien. Ils sauront être à votre écoute et à vos côtés pour vous conseiller, vous représenter et vous rendre compte

**Le logement social, une conquête sociale, un modèle économique,  
un patrimoine collectif, un bien de première nécessité**

Le logement est le premier poste de dépenses du budget des familles. Il a le devoir d'être ouvert à tous, dans le respect des personnes, aussi l'AFOC considère que l'accueil de différentes générations y contribue



L'AFOC, dénonce l'inadéquation persistante entre l'offre et la demande du parc social, de tout type de logement

L'AFOC exige la prise en compte de tous les handicaps qui doit conduire à l'attribution d'un logement adapté

**MES DROITS DANS MON LOGEMENT, JE LES DEFENDS ! JE VOTE AFOC**

## **Pour vos élus AFOC, le changement de cap c'est quoi ?**

- Exiger le droit au logement décent pour tous
- Revendiquer le gel des loyers et le rétablissement du niveau des APL
- Obtenir chez un même bailleur une mutation dans un délai raisonnable
- Assortir la mutation vers un logement plus petit à une obligation d'un loyer inférieur au prix payé dans l'ancien logement
- Rester vigilants sur l'éradication des passoires énergétiques du patrimoine. Les mesures utilisées pour sa réalisation ne doivent pas faire appel à une participation financière des locataires
- Favoriser la baisse des charges pour les locataires :
  - En demandant la mise en place d'apport d'énergies renouvelables pour les résidences neuves et existantes
  - En réclamant l'augmentation significative du nombre de bâtiments à énergie positive
- Intensifier la lutte contre les nuisibles : punaises de lit, cafards...
- Revendiquer une sécurité efficace par l'entretien et le bon fonctionnement quotidien des équipements collectifs... ascenseurs, portes hall et parking, éclairage
- Réaliser avec les bailleurs une reprise de la composition des rubriques des avis d'échéance de loyer et arrêté annuel de charges pour qu'ils soient plus clairs et plus compréhensibles

### **La qualité du service rendu étant la contrepartie payée par le locataire :**

- Assurer une véritable présence des gardiens, créateurs de lien social, et garants de qualité de vie, dans des créneaux horaires connus de tous
- Exiger une prise en compte, un suivi et un traitement rapide de vos réclamations...délais d'intervention raccourcis, connus et respectés
- Revendiquer, au profit des locataires, la présence dans chaque contrat de pénalités réalistes et dissuasives, en cas de non-respect de ses engagements par le prestataire
- Défendre une réfaction de charges locatives en cas de service dégradé

**Mettez des atouts dans la défense de vos droits  
VOTEZ AFOC**